

ANNEXE C

FICHE DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

(Établir une fiche par type de peuplement)

Dossier n° :(cadre réservé instruction)

Nom et coordonnées de l'organisme renseignant cette fiche :

Surface concernée par la présente fiche : ha ares

Type de peuplement : taillis-simple – mélange taillis/futaie – futaie régulière – futaie sur souche – futaie irrégulière – **accru** – **recru** (rayer les mentions inutiles)

Les surfaces forestières concernées sont-elles couvertes par un document de gestion durable au sens des articles L.121-6, L124-1 et L124-2 du code forestier ? Oui/pas encore

Partie I – Descriptif sylvicole

I.1 - Le peuplement objet de la demande est-il encore sur pied ? Oui - Non – en partie

I.1a - Si non, date de début de la coupe (mois / année)* :

I.1b - Si oui :

- le diamètre dominant est-il supérieur ou égal à 15 cm* : Oui - Non

- date de la dernière coupe (mois / année) :

I.1c - Précisez si la coupe a fait l'objet d'une demande de coupe sanitaire d'urgence auprès de l'autorité compétente (CNPF ou DDT(M)) : oui/non/pas encore

I.2 - Une régénération naturelle :

I.2a - est elle présente ?* : Oui – Non

I.2b – principalement sous forme de : rejets – drageons – semis (rayer les mentions inutiles)

I.2c - répartie de manière : dense - clairsemée - bien répartie (rayer les mentions inutiles)

I.3 - Composition en essences (y compris si régénération naturelle acquise) :

I.3a - Essence prépondérante* (>50 % du couvert) :

I.3b - Essences secondaires (par importance décroissante du couvert) :

I.4 - Âge du peuplement si futaie régulière, taillis simple, recruss* ou accrus : ans

I.5 → Volet 1a :

Taux de mortalité sur la surface du peuplement* = %

Le bois d'industrie a-t-il été exploité* : Oui - Non

I.6 → Volet 1b :

I.5a - Taux de mortalité sur la surface de l'essence prépondérante* = %

I.5b - Cause de cette mortalité* :

I.7 → Volets 1b, 2 et 3 :

I.6a - Valeur des bois* : estimation € ou valeur à la vente €

Précisez, (hors taillis, recruss et accrus) :

I.6b - volume (m³/ha) ou surface terrière à l'hectare (m²/ha) :

I.6c - proportion de gros bois : %

I.8 → Volet 3 :

Pour les recruss boisés, les bénéficiaires finaux de l'aide visés dans la demande sont-ils propriétaires depuis plus de 10 ans* ? Non – Oui (*si au moins 1*)

Quelle est l'origine du recru* ?

Pour les futaies irrégulières, la taille unitaire de chaque trouée est-elle inférieure à 0,50 ha si la

coupe est antérieure au 3 septembre 2020 ? Non – Oui

Partie II – Diagnostic de vulnérabilité (pour le Volet 2 uniquement)*

Selon le cas :

II.1 – Dépérissement :

II.1a – Origine du dépérissement :

II.1b - Taux de dépérissement du peuplement :

II.1b - Méthode de diagnostic utilisée : DEPEFEU, DEPERIS, ARCHI, autre (précisez)

II.2 – Vulnérabilité climatique :

II.2a – L'avenir de l'essence prépondérante (>50%) en place est-il compromis du fait du contexte stationnel actuel (symptômes) ou de ses évolutions prévisibles (projections climatiques) ?
: oui/non/ne se prononce pas

II.2b – Méthode de diagnostic utilisée : BIOCLIMSOL, CLIMESSENCE, autre (précisez)

Partie III – Diagnostic stationnel

III.1 – Choix des essences* :

III.2a - Essences identifiées comme adaptées au contexte (notamment en zone N2000) et à la fonction productive de la forêt (*en commençant par les plus pertinentes*):

III.2b – Essences retenues pour le projet (*en commençant par l'essence prépondérante*) :

III.2c – Niveau de disponibilité en plants dans ces essences : élevé/correct/faible

III.2 d- Situation d'expérimentation de nouvelles essences (y compris d'accompagnement) : oui/non

III.2 – Choix des itinéraires forestiers

III.2 a- Taux de diversification retenu :

III.2 b- Niveau de protection nécessaire dans le projet contre le risque de dégâts par le grand gibier : faible/moyen/élevé

III.2 c- Niveau de risque dans la réussite du renouvellement du peuplement forestier : faible/maîtrisé/élevé

Je certifie l'exactitude des informations renseignées dans la présente fiche diagnostic.

Date et signature [*de l'Office national des forêts (ONF), d'un expert forestier ou d'un gestionnaire forestier professionnel (GFP)*]

**s'agissant d'un critère d'éligibilité, des justificatifs ou des précisions peuvent vous être demandés par le service instructeur.*